

14 Sports

Football/Après le décès du joueur Moïse Brou Apanga/ Entretien avec le président de la Commission médicale de la Fégafoot...

...Dr Cyrille Mouyopa : " Ce décès va nous permettre de nous asseoir afin d'apporter des éléments de réponses liés à l'organisation de notre football "

Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

Après la mort à l'entraînement de l'ancien international gabonais Moïse Brou Apanga, le président de la Commission médicale de la Fégafoot a accepté de répondre à nos questions. Parmi les points abordés avec Cyrille Mouyopa, la recrudescence des morts subites de footballeurs gabonais, ce qui se fait dans les clubs pour éviter ce genre de drame et ce que préconisent les autorités sportives, en vue de l'amélioration de la santé de nos athlètes.

L'union : L'ancien international gabonais, Moïse Brou Apanga, vient de décéder en pleine séance d'entraînement. Comment l'avez-vous vécu ?

Dr Cyrille MOUYOPA : Dans la tristesse, vous vous en doutez bien, car nous venons de perdre, là, un footballeur talentueux. Et c'est regrettable. Je connaissais parfaitement Moïse. Sa mort au combat va, forcément, donner lieu à un certain nombre d'interrogations. Mais le plus important, pour l'heure, c'est d'abord de l'enterrer dignement. Une fois cette phase terminée, ce énième décès d'un joueur sur le terrain va nous permettre, je l'espère, de nous asseoir, une fois de plus autour d'une table (la Linaf, la Fégafoot et le ministère des Sports), afin d'apporter des éléments de réponses liés à l'organisation pratique de notre football.

Avant le démarrage de cette saison sportive, les clubs avaient été sommés



Le Dr Cyrille Mouyopa, président de la commission médicale de la Fégafoot.

de faire passer des examens médicaux à tous leurs joueurs. Pensez-vous vraiment que ces derniers se soient pliés à cette exigence ?

Chaque club a la latitude de s'adresser à n'importe quelle structure sanitaire pour réaliser ce bilan. Les commissions de la Linafp et de la Fégafoot se retrouvent en début de saison pour valider les dossiers médicaux des footballeurs. Pour la saison sportive en cours, 13 clubs de D1 sur 14 possibles ont réalisé ce bilan et, en D2, nous n'avons eu que 4 sur 10. Ce qui est très dommage.

Pour n'avoir pas sanctionné les clubs réfractaires, d'aucuns pensent que la commission médicale de la Fégafoot a une part de responsabilité, eu égard au laxisme qui se serait installé quant aux recrutements de certains staffs médicaux dans plusieurs clubs. Que répondez-vous ?

Pour ceux qui me connaissent, on ne peut pas parler de laxisme. Depuis l'ère Engandzas, je me bats pour une organisation opérationnelle de la couverture médicale de nos athlètes. C'est peut-être l'occasion de saluer l'oreille attentive du président de la Fégafoot, Pierre Alain Mouguengu, et de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, qui ne ménagent aucun effort pour aider nos deux commissions respectives. Aujourd'hui, nous avons réussi, avec le concours du président fédéral, à prendre la décision qui régleme la pratique obligatoire du bilan médical de début de saison en D1 comme en D2 professionnelles. Cette décision s'adresse également aux arbitres. Mais, malheureusement, certains dirigeants ferment encore les yeux.

Dans notre pays, plusieurs joueurs sont morts sur le terrain. Pourquoi ne sommes-vous pas les présidents de clubs de recruter des staffs médicaux compétents ?

L'organisation de chaque club, le recrutement d'un médecin et d'un kinésithérapeute ainsi que l'équipement efficace d'une infirmerie incombent à la volonté et au sérieux de chaque club. En définitive, à ce niveau, la commission médicale de la Fégafoot n'a pas d'autorité sur les clubs. Nous jouons juste un rôle de conseiller.

Toutes les structures sanitaires sont-elles agréées pour opérer des examens médicaux aux footballeurs ?

Au Gabon, le bilan recommandé est celui exigé par les commissions médicales de la Caf et de la FIFA.

Il se dit qu'il n'y a quasiment pas de médecins du sport dans nos championnats, est-ce exact ?

Effectivement, il n'y a pas beaucoup de médecins du sport et des kinésithérapeutes dans nos clubs. Nous retrouvons, en majorité, des médecins généralistes ou spécialistes d'autres domaines, et des infirmiers qui s'intéressent à la médecine du sport. Ces personnels ont un besoin énorme de formation en médecine du sport. Et c'est l'une des missions de la commission médicale de la Fégafoot. Nous y travaillons pour parvenir à cette fin.

Combien de stages ou séminaires avez-vous organisé depuis que vous êtes à la tête de la commission médicale ?

Pour des raisons budgétaires, la commission médicale de la Fégafoot que je dirige n'a, jusqu'à présent, rien organisé dans ce sens. C'est la raison pour laquelle nous avons adressé des correspondances à la commission médicale de la Fifa et à celle de la Caf, pour qu'elles nous viennent en aide. Les échos nous sont favorables. Nous attendons.

Votre mot de fin ?

Pour coller à l'actualité, je profite de l'occasion pour interpeller tous nos athlètes, nos footballeurs, pour qu'ils prennent une part active dans la prévention des morts subites sur nos stades. Cela passe nécessairement par une très bonne hygiène de vie, une bonne réhydratation avant, pendant et après les séances sportives et une bonne alimentation.

Athlétisme

Le bureau des Olympiades de Méroé installé

I. M'B.

Libreville/Gabon

PRÉVUES pour se tenir durant la première quinzaine du mois d'août 2017, à Mékambo (encore appelé Méroé par ses ressortissants, en raison de l'abondance du fer dans la localité), "Les Olympiades de Méroé", compétition d'athlétisme et de sports traditionnels, sont lancées, sur le plan administratif, avec l'installation, vendredi dernier à Libreville, du bureau de la coordination générale chargée de l'organisation. Cette installation fait suite à la réunion présidée, une semaine plus tôt, par le ministre délégué à l'Habitat, Edwige Bétah, initiatrice de cette compétition.

Selon les organisateurs, l'édition 2017 des "Olympiades de Méroé" va accueillir des délégations sportives provenant de six départements du Gabon. A savoir celles des quatre circonscriptions de l'Ogooué-



Aristide Kassangoye, Coordonnateur général des Olympiades de Méroé, installant le président du Comité technique des disciplines sportives, Gustave Mabaza Lacombe.

Ivindo. Auxquelles vont s'ajouter une cinquième en provenance de la Ngounié et une sixième, porte-étendard du Haut-Ogooué.

« Nous aurions souhaité accueillir davantage. Mais pour des raisons de pragmatisme, nous démarrons les Olympiades de "Méroé" 2017 " avec ces six départements. Sans doute que lors des prochaines éditions, le nombre de collectivités locales participant à cette convivialité sportive va croître », a dit le membre du gouvernement.

Dans l'esprit des organisa-

teurs, il est question, à travers ces olympiades, d'ouvrir à la détection de jeunes talents au plan national et de " promotion de la destination Gabon par l'arrière-pays ", au plan international. La particularité de ces Olympiades de Méroé est la promotion des sports traditionnels, jadis pratiqués par les communautés locales.

Une caravane va se rendre à Mékambo, à partir du week-end prochain, pour repérer les sites et circuits d'athlétisme, avant de s'ébranler à travers les



Les membres des commissions opérationnelles des Olympiades de Méroé.

routes de la province ogivine, promouvoir ladite compétition. Laquelle est placée sous la double tu-

elle technique du ministère des Sports et de la Culture, à travers les démembrements provin-

ciaux. Une future association à créer devrait assurer la pérennité des Olympiades de Méroé.

Bon à savoir

Omnisports

Importante réunion de concertation dirigée, ce mardi à 15 h 30 au CCF, par le président de l'Association gabonaise de la presse sportive indépendante. L'ordre du jour portera sur le décès de notre consœur Nina Massounga, et celui de l'ancien international gabonais de football Moïse Brou Apanga.

Taekwondo

Le président de la Fédération gabonaise

de taekwondo (FGTKD), Dr Augustin Mouinga Ondeme, porte à la connaissance des taekwondoïstes gabonais que l'élection du président de la FGTKD aura lieu le 27 mai 2017 à 9h00 à Libreville. Aussi, informe-t-il l'opinion que jusqu'à l'élection, la seule personne autorisée à parler et à poser des actes au nom de la FGTKD est son président fédéral. Toute autre personne devra justifier d'une délégation de pouvoirs dûment signée de ce dernier.